



# Infos retraités-ées

*Rien n'est écrit d'avance, l'avenir nous appartient...*

## Retraité-e-s un jour Révolté-e-s toujours!!

### Les ex-Premiers ministres et Présidents échappent au rabotage de leurs avantages

La commission mixte paritaire a rejeté, le 31 janvier, la proposition du Sénat visant à supprimer les avantages accordés aux anciens Premiers ministres et présidents de la République. Une décision qui maintient un dispositif coûtant près de 2,8 millions d'euros par an.

C'est honteux, on demande aux Français de faire des efforts et de se serrer la ceinture et là cette commission préfère prendre aux salariés que de prendre aux grands nécessiteux de la République !!

LES EX-PREMIERS MINISTRES ET PRÉSIDENTS CONSERVERONT  
FINALEMENT LEURS AVANTAGES



## Mutuelles : les tarifs flambent

Après une hausse de plus de 8% en 2024, les tarifs des mutuelles devraient encore bondir de 10% cette année. Pire, l'UFC-Que Choisir recense des hausses de 25 % et même de 30 % pour les retraités. Un nouveau coup porté au porte-monnaie des Français pour qui « l'accès aux soins n'est pas un privilège mais un droit fondamental ». 2,5 millions de Français sont sans complémentaire santé, principalement des étudiants et des retraités. "Pour ces personnes, les soins coûtent véritablement plus cher. C'est une source d'augmentation des inégalités sociales". En cause, la politique de Macron qui reporte de plus en plus les dépenses de santé vers les mutuelles, tout en diminuant, toujours plus, les cotisations patronales sur les salaires. Selon les chiffres obtenus par l'association, 89 % des cotisations aux complémentaires de santé gérées par des institutions de prévoyance sont reversées sous forme de remboursements, contre 80 % pour les mutuelles et 78 % pour les assurances. Pro BTP est la complémentaire affichant le taux de redistribution le plus élevé (86 %), la complémentaire grand public la plus redistributive est AXA (83 %), devant Harmonie Mutuelle (82 %), Aésio (81 %), MGEN (76%) et, en bas de l'échelle, Gan assurances, la MNT et la GMF redistribuent moins de 70 % des sommes collectées sous forme de remboursements. Les frais de gestion de ces organismes varient aussi fortement et vont de 10 % (Pro BTP) à 28 % (April). Une complémentaire au train de vie coûteux aura évidemment moins de ressources à consacrer à ses clients pour leurs remboursements. Elle en aura encore moins si son objectif est de faire des bénéfices. La CGT dénonce le changement radical de notre protection sociale qui s'opère afin de nous imposer un système à l'américaine laissant la part belle aux assurances privées, destinées aux seules personnes qui pourront se les payer.



La Sécu n'est pas une marchandise !!

Parce que la protection sociale n'est pas une marchandise, qu'elle est l'un des biens les plus précieux, auquel la population reste fortement attachée, il faut partir à sa reconquête. Cela signifie mettre en place une Sécurité sociale à 100 %, fidèle aux principes fondateurs de « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins afin de ne pas avoir à souffrir les angoisses du lendemain ». La Sécurité sociale a permis des avancées majeures : accès aux soins pour tous, retraite, allocations familiales. Elle est aujourd'hui menacée par les réformes successives qui visent à la privatiser. Elle doit rester un service public universel, financé par les cotisations salariales et patronales. Nous devons nous mobiliser pour préserver cette conquête sociale.

**Je suis  
La Sécu**

## **Infâme !!**

"Et si le suicide assisté faisait du bien aux comptes de la Sécurité sociale ?"

Non, vous ne rêvez pas, c'est le titre d'un article paru dans le journal des grands patrons « Challenges » dont Bernard Arnault est actionnaire. Selon une étude de Fondapol, permettre le suicide assisté permettrait de baisser d'1,4 milliard d'euros les dépenses annuelles de santé. Sans compter les économies sur les retraites et aides en prestations diverses. La presse des milliardaires touche le fond de l'infamie !

<https://www.challenges.fr/>